

**Communauté de communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

DECISION DU PRESIDENT

**Convention de prestation de service avec l'association Le Cap
des Possibles pour l'action de sensibilisation aux nouveaux
gestes de tri à réaliser en porte à porte dans les quartiers du
Gumenen et de Parco Pointer**

Je, soussigné Philippe LE RAY, Président de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2020DC/49 du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de l'ensemble des marchés et accords-cadres de la Communauté de communes, qu'elle passe seule ou en groupement de commandes, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la nécessité de mettre en œuvre une action de sensibilisation en porte à porte dans les quartiers du Gumenen et de Parco Pointer, afin de favoriser une bonne adhésion des habitants de ces deux quartiers au nouveau geste de tri et à la bonne utilisation des abri-bacs pour les biodéchets ;

Considérant que l'association Le Cap des Possibles est implantée dans le quartier et œuvre depuis 2018 auprès du public visé sur le sujet de la transition environnementale ;

Considérant la volonté de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique de collaborer avec les associations locales d'intérêt communautaire ;

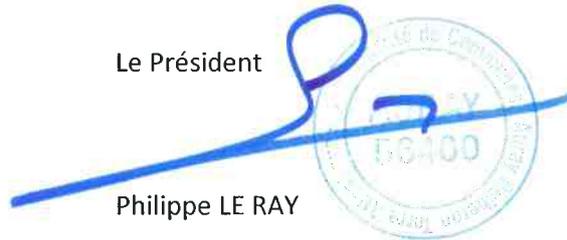
DÉCIDE

de signer la convention de prestation de service avec l'association Le Cap des Possibles aux fins de mise en œuvre de l'opération de sensibilisation en porte à porte dans les quartiers du Gumenen et de Parco Pointer, pour un montant de 50 € TTC par heure, avec un montant maximum de 8 000 €. Elle sera effective à compter de sa date de signature et s'achèvera à la fin de l'opération en question.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte publié électroniquement le : 21 AVR. 2023

Fait à Auray, le 20 avril 2023

Le Président



Philippe LE RAY

The image shows a blue ink signature of Philippe LE RAY. The signature is written in a cursive style and overlaps a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'Mairie de Auray' at the top, '50100' in the center, and 'LE RAY' at the bottom. The stamp also includes the words 'COMMUNE' and 'MAYENNE' around the perimeter.